

de recherche et développement, ils ont tout intérêt à poursuivre et à renforcer les partenariats internationaux.

De nouvelles sources d'énergie, comme les hydrates de gaz, font également l'objet d'une coopération bilatérale. Un nouveau projet d'essai global de production, évalué entre 40 et 50 milliards de dollars, du gisement d'hydrates de gaz de Mallik, dans le delta du Mackenzie, au Canada, pourrait constituer une formidable avancée en vue de mesurer le potentiel commercial des hydrates de gaz et de déterminer les technologies de production appropriées.

Il serait aussi possible pour le Canada et le Japon d'entamer une coopération à long terme dans différents domaines importants, même s'ils en sont encore à un stade préliminaire, tels que : le charbon (charbon propre, charbon liquéfié); le piégeage et le stockage de CO₂; l'uranium, une source d'énergie nucléaire qui contribue largement à la réduction des gaz à effet de serre; ainsi que les sources d'énergie renouvelable (par exemple, le bioéthanol). Un partenariat de coopération d'énergie améliorerait grandement l'efficacité énergétique, l'énergie propre et la diversification des ressources en énergie, et contribuerait à faciliter davantage les échanges et les investissements entre les deux pays.

À cet égard, le Canada et le Japon se réjouissent du dialogue sur l'énergie, que le secrétaire parlementaire japonais à l'Économie, au Commerce et à l'Industrie et le ministre canadien des Ressources naturelles ont convenu d'engager à l'occasion de leur réunion de mai 2007. Les deux gouvernements entreprendront ce genre de dialogue afin d'étudier les différents domaines de coopération potentiels dans le secteur de l'énergie.

6.3.2.3 Coopération en science et en technologie

L'Accord de 1986 sur la coopération scientifique et technologique Canada-Japon favorise une coopération accrue et efficace entre les agences gouvernementales compétentes et entre nos chercheurs et institutions scientifiques. De plus, le cadre économique de 2005 reflète les nouvelles réalités et souligne les mesures stratégiques visant à étendre la portée de la coopération